

## Les principes fondateurs du projet

### Une réponse aux enjeux globaux de l'industrie textile

#### Une industrie à impacts...

L'industrie textile fait partie des secteurs les plus polluants de la planète. On estime qu'elle serait responsable jusqu'à 8 %<sup>(1)</sup> des émissions mondiales de CO<sub>2</sub> – c'est plus que l'aviation internationale et le transport maritime réunis ! En 2022, elle a rejeté à elle seule environ 4 milliards de tonnes de CO<sub>2</sub>.

#### Les principales sources d'émissions sont :

- La production de matières premières, le transport et la distribution. Les textiles synthétiques comme le polyester sont dérivés du pétrole comme matière première et libèrent du CO<sub>2</sub> lors de leur fabrication ;
- Les procédés industriels de fabrication tels que le filage, le tissage/tricotage et **l'ennoblissement** ;
- L'incinération et la décomposition des textiles en décharge libèrent du CO<sub>2</sub> et du méthane, aggravant encore l'impact climatique de l'industrie.

Les problèmes ne s'arrêtent pas là. **Fabriquer des vêtements demande énormément de ressources naturelles :**

- Produire un t-shirt en coton consomme 2 700 litres d'eau douce, soit ce qu'une personne boit en 2,5 ans.
- De plus, 70 % du textile utilisé aujourd'hui est composé de fibres synthétiques provenant du pétrole. Chaque année, la fabrication de vêtements en fibres plastiques consomme 342 millions de barils de pétrole, soit près de 1 % de la production mondiale de pétrole.
- Par ailleurs, on estime que 300 millions d'arbres sont coupés chaque année pour la production de fibres cellulosiques artificielles comme la **viscose** et le **lyocell**, y compris dans des forêts anciennes.

La production textile actuelle dépend fortement de chaînes d'approvisionnement mondialisées et externalisées, ce qui rend l'industrie vulnérable à la volatilité des coûts, aux perturbations logistiques et aux risques géopolitiques. Pour l'Europe, le développement de solutions textiles durables constitue donc une priorité stratégique de souveraineté, tant pour maîtriser les émissions associées que pour renforcer la résilience de la chaîne d'approvisionnement.

Dans le même temps, la gestion des textiles en fin de vie n'est pas adaptée aux besoins et enjeux de la filière. Une fois usés, la majorité des vêtements finissent aujourd'hui à la poubelle ou incinérés. Certains vêtements sont même éliminés avant d'être usés.

En moyenne, en Europe, une personne achète environ 40 %<sup>(2)</sup> de vêtements en plus qu'il y a 15 ans. Paradoxalement, elle les conserve deux fois moins longtemps. La population mondiale devrait atteindre 10 milliards de personnes, et à mesure que de plus en plus de personnes accèdent à de meilleures conditions de vie, la demande en textile connaît une expansion soutenue. La production de fibres par habitant était de 15,5 kg/personne en 2020 et devrait passer à 18,8 kg/personne en 2030, soit une hausse de 20 % d'ici 2030. A ce rythme, en 2050, le secteur textile devrait représenter 26 % des émissions de GES<sup>(3)</sup>.



En résumé, l'industrie textile fonctionne encore selon un modèle qui épuise les ressources naturelles et déséquilibre notre planète. Pourtant, s'habiller est un besoin fondamental. Le grand défi de ce secteur est donc de se transformer pour devenir circulaire et plus durable.

#### ... Avec une mode linéaire...

En 2020, la production mondiale de textile a atteint 109 millions de tonnes et en 2023 124 millions de tonnes, mais moins de 1 % de tous les déchets textiles sont recyclés en textiles – un écart qui met en évidence l'absence de recyclage fibre à fibre efficace à grande échelle<sup>(4)</sup>. La plupart des textiles ne sont pas recyclés en textiles mais en isolants pour les bâtiments. Le recyclage des fibres textiles en fibres textiles reste mineur.

Plusieurs options de gestion des textiles en fin de vie existent, dans l'ordre de la hiérarchie des modes de traitement : le **réemploi/réutilisation**, le recyclage (mécanique et chimique), l'incinération (sans ou avec valorisation énergétique) et l'enfouissement. Aujourd'hui, **la plupart des déchets sont incinérés, ou enfouis**.

La hiérarchie optimale des modes de traitement des déchets impose de privilégier le réemploi ou la réutilisation. Cependant, le réemploi/réutilisation dépend **d'un marché de seconde main déjà saturé en Europe** et des exportations vers des pays tiers, qui absorbent jusqu'à 70 à 90 % des volumes destinés à la réutilisation (Refashion, 2023).

Le **recyclage des textiles** est donc un levier indispensable de transition qui s'inscrit **dans une économie circulaire** :

- **En complémentarité d'une plus grande sobriété** de la consommation et d'un changement de pratiques, en favorisant les achats responsables, éviter le recours à la « **fast fashion** » et en privilégiant des marques éthiques et durables.
- **En support clé de la transition de l'industrie du textile** vers des modes de production plus durables, préservant les ressources et limitant **l'empreinte carbone** de la production.

Aujourd'hui, les technologies de recyclage existantes (mécanique et chimique) **ne sont pas encore assez développées ni suffisamment industrialisées** pour vraiment s'attaquer à l'ampleur du problème.

- Le recyclage mécanique permet de prolonger la durée de vie des fibres et de réduire ainsi leur empreinte carbone. Cependant, il est adapté aux textiles monomatériaux et monocouleurs, et dégrade souvent la qualité des fibres, ce qui fait qu'on les réutilise la plupart du temps pour fabriquer des produits de moindre qualité.

- Le recyclage chimique, quant à lui, permet de traiter efficacement des flux de textiles plus complexes, comme le polycoton, avec des colorants. Cependant, il ne connaît pas aujourd'hui de développement à une échelle industrielle.

Développer des solutions de recyclage et de réutilisation à grande échelle permettrait de rendre l'industrie textile plus circulaire. Cela réduirait son impact sur le climat et rendrait la filière plus robuste, en favorisant des circuits de production plus locaux et autonomes.



<sup>(1)</sup> (2023) UNEP report 'Sustainability and Circularity in the Textile Value Chain: A Global Roadmap'

<sup>(2)</sup> ADEME. (2022). Le revers de mon look : Quels impacts ont mes vêtements sur la planète ? 2023 UN report 'Sustainability and Circularity in the Textile Value Chain: A Global Roadmap'

<sup>(3)</sup> Source : Etude croisée Quantis & McKinsey

<sup>(4)</sup> Textile Exchange. (2024). Materials market report 2024.

...Qui doit s'inscrire dans le respect des ambitions européennes et françaises

Alors que l'Europe s'engage résolument vers la **neutralité climatique**, le secteur textile est remodelé par une vague de législations qui rend urgent et incontournable le besoin de solutions de recyclage évolutives.

À l'échelle européenne

L'Union Européenne s'intéresse de plus en plus à la réduction de l'impact environnemental du secteur des textiles et promulgue de nombreuses directives comme le Pacte Vert pour l'Europe, le Plan d'action pour l'économie circulaire et la Stratégie en faveur des textiles durables et circulaires.

Les politiques européennes fixent des ambitions pour :

- Mieux informer le consommateur sur la qualité des produits pour réduire les impacts de la fast fashion ;
- Intégrer les textiles dans **l'économie circulaire** européenne ;
- Mettre fin à la destruction des textiles invendus ou retournés ;
- Encourager les pratiques socio-environnementales responsables ;
- Renforcer les normes de production.

L'objectif affiché par l'Union Européenne d'ici 2030 est que tous les produits textiles commercialisés dans l'UE devront être durables, réparables et contenir des matières recyclées. **2,5 millions de**

**tonnes** de fibres textiles devront être recyclées d'ici 2030. Parallèlement, des systèmes de **Responsabilité Élargie des Producteurs (REP)** sont mis en place pour financer notamment les infrastructures de recyclage, responsabilisant ainsi les marques et les producteurs quant au traitement en fin de vie. Une REP harmonisée à l'échelle européenne pour les textiles est attendue prochainement. Sans solutions de recyclage à l'échelle industrielle, les objectifs européens de circularité sont hors de portée.

À l'échelle de la France

En 2020, la France a adopté la **loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC)** pour accélérer le changement de modèle de production et de consommation afin de limiter les déchets et préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat. Elle marque une étape importante pour la filière TLC (Textile d'habillement, Linge de maison & Chaussure), résolument engagée dans la voie du développement durable, et complète les initiatives déjà prises dans ce sens.

**Les objectifs de la REP textiles sont d'atteindre 60 %<sup>(5)</sup> de collecte des textiles mis sur le marché à l'horizon 2028** et de développer des solutions de recyclage. Le cadre réglementaire impose des mesures comme l'éco-conception et des exigences supplémentaires pour les produits recyclés, qui pourraient être renforcées **dans les prochaines années.**

Ce dispositif est animé par **Refashion**, éco-organisme agréé par les pouvoirs publics français et met l'accent sur l'économie circulaire et la gestion des déchets.

La ministre de l'Écologie Agnès Pannier-Runacher a annoncé le 3 avril 2025 le lancement d'une concertation sur l'avenir du modèle dédié à la fin de vie des vêtements, textiles, linges et chaussures. Éco-organisme en charge de piloter cette étape, Refashion présente en réponse son projet Re\_Actt<sup>(6)</sup> visant notamment à **faire émerger un recyclage industriel du textile en France.**



"On sait déjà qu'on ne pourra pas atteindre les objectifs fixés".  
"Toute la filière et toutes les parties prenantes doivent rediscuter de la bonne gestion de la fin de vie des produits".  
**Hélène Daret – Refashion**

PAROLES acteurs



Unique éco-organisme agréé de la filière REP des textiles, linges de maison et chaussures (TLC), Refashion assure la prévention et la gestion de la fin de vie des TLC pour le compte de près de 15 000 metteurs en marché.  
Notre mission : accompagner tous les acteurs de la production, de la consommation et de la régénération pour accélérer la circularité de la filière sur toutes les étapes du cycle de vie : éco-conception, réparation, collecte, tri, réemploi et recyclage.  
Pour accélérer la transformation de la filière, Refashion fait du développement d'une

industrie française du recyclage textile et chaussure une priorité stratégique.  
Le projet Circ, inédit par son envergure et par la solution qu'il déploie, s'inscrit pleinement dans cette ambition. En proposant un recyclage des matières complexes (polycoton) en boucle fermée (textile vers le textile), il offrirait un débouché industriel complémentaire à celui du réemploi et constituerait une avancée majeure pour la souveraineté matière en France.

**Maud HARDY**  
Directrice générale

+ ZOOM sur la loi AGECE

Les objectifs de la loi :

- Favoriser une nouvelle production pour inciter l'incorporation de matière recyclée
- En finir avec l'impression des tickets de manière systématique
- Informer au mieux le consommateur sur les qualités et les caractéristiques environnementales des produits
- Interdire la destruction des invendus et favoriser le réemploi des matières
- Déployer le picto **Triman** pour simplifier et faciliter le tri
- Renforcer la REP (Responsabilité Élargie des Producteurs) pour que les acteurs contribuent aux coûts liés à la collecte, au tri et à la valorisation du textile.

Refashion est l'éco-organisme de la Filière Textile : textiles, linges de maison et chaussures.

**Sa mission :**  
fédérer et accompagner tous les acteurs de la production, de la consommation jusqu'à la régénération, pour réduire les impacts et créer de la valeur.

**Son projet :**  
S'inscrire dans la dynamique d'une **économie circulaire** : mettre en place un modèle innovant et durable, moteur d'activité et de performance environnementale, économique et sociale.

**Son slogan :**  
changeons notre mo(n)de durablement.

<sup>(5)</sup> Arrêté du 23 novembre 2022 portant cahiers des charges des éco-organismes et des systèmes individuels de la filière à responsabilité élargie du producteur des textiles, chaussures et linge de maison (TLC) ou Re\_Fashion (2023) - <sup>(6)</sup> [https://pro.refashion.fr/sites/default/files/presse/CP\\_REACTT\\_Refashion\\_2025.pdf](https://pro.refashion.fr/sites/default/files/presse/CP_REACTT_Refashion_2025.pdf)

## Une réponse aux enjeux du recyclage du textile

### La gestion des textiles en fin de vie

#### Que deviennent-ils ?

Avant d'être recyclés, les textiles sont collectés puis triés pour être orientés vers les bonnes filières de valorisation. Il existe trois catégories de textiles collectés :

 **Catégorie 1** - Les textiles en bon état sont revendus en seconde main.

 **Catégorie 2** - Les textiles en fin de vie recyclables entrent dans la composition de nouveaux produits, principalement des isolants pour les bâtiments.

 **Catégorie 3** - Les textiles en fin de vie non réutilisables et non recyclables sont valorisés sous forme de combustible ou bien enfouis.

#### Le recyclage : de quels textiles parle-t-on ?

Une large gamme de textiles peut aujourd'hui être recyclée, et comprend notamment les catégories suivantes :

- Les vêtements usagés (homme, femme, enfant) : pulls, pantalons, t-shirts, robes, jupes, vestes, costumes, manteaux, sous-vêtements, chaussettes, écharpes, gants, bonnets, etc. Les pièces originaires de la fast fashion sont d'ailleurs davantage considérées comme des déchets difficiles à recycler en raison des matières de très faible qualité ;
- Les chaussures, les sacs à main et la petite maroquinerie (ceintures, porte-monnaie, etc.) ;
- Le linge de maison : draps, serviettes, torchons, rideaux et autres textiles d'ameublement ;
- Les chutes de tissu provenant de la production de vêtements ou d'autres articles ;
- Les textiles utilisés dans les applications industrielles, comme les uniformes, les tentes, les bâches ou les toiles de protection ;
- Les fibres naturelles (coton, lin, laine) ou synthétiques (polyester, nylon).

Néanmoins, une part non négligeable du textile est difficilement recyclable et la filière peine à se structurer pour répondre aux enjeux du recyclage.

## 4 bonnes raisons de recycler



Réduire le volume des déchets non valorisés



Limiter le traitement par enfouissement ou incinération



Préserver les ressources naturelles en intégrant ces matières recyclées dans la fabrication de nouveaux produits



Créer de l'activité et des emplois dans les territoires

### Une solution durable pour les textiles

En Europe, 1,7 million de tonnes de textiles post-consommation<sup>(7)</sup> ont été collectées et triées en 2019, dont environ 47,5 %<sup>(8)</sup> ont été jugées recyclables. En 2022, la consommation totale de fibres textiles en Europe a atteint environ 4,8 millions de tonnes<sup>(9)</sup>.

Certains textiles nécessitent des processus complexes lors du recyclage en raison de la caractéristique des fibres :

- **Les textiles fabriqués à partir de mélanges de fibres** (naturelles et synthétiques) posent généralement problème au moment du tri et sont difficilement recyclables. Le **polycoton** - mélange entre le coton et le **polyester** - représente 22 %<sup>(10)</sup> des textiles triés mais n'est pas considéré comme recyclable par les centres de tri. Le recyclage d'une des deux fibres du polycoton (le coton ou le polyester), dégrade la qualité de l'autre fibre. Actuellement, la complexité du polycoton fait qu'il est le plus souvent incinéré ou enterré en décharge, au mieux réutilisé dans des matériaux de faible valeur (rembourrage de canapé, isolation, etc.).
- **Les fibres naturelles dégradées** (par le temps et l'usure) perdent leur intégrité structurelle.

- **Les textiles traités chimiquement** pour l'imperméabilisation ou la résistance aux taches peuvent également être difficiles à recycler.
- **Le recyclage traditionnel des textiles teints** s'avère également complexe et coûteux ce qui remet en cause la viabilité économique de ce processus car il ne permet pas un taux de récupération élevé des matières recyclables ou il utilise des catalyseurs coûteux.

La recherche sur les technologies de recyclage chimique des textiles usagés non-réutilisables progresse et s'accélère depuis quelques années. Les technologies développées arrivent aujourd'hui à maturité et des projets d'industrialisation en France et en Europe voient le jour. Le développement des technologies de recyclage chimique en complément des autres voies de recyclage devrait permettre d'augmenter considérablement la valorisation matière des textiles usagés non-réutilisables.

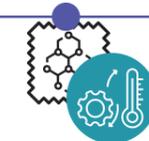
Sur la base de trois caractéristiques : la composition des matériaux, la présence de perturbateurs (les fermetures éclair, les boutons, etc.) et la couleur, sur les 47,5 % jugés aptes au recyclage, **70 % des textiles sont aptes au recyclage chimique** et seulement 30 % au recyclage mécanique.



On distingue **trois voies de recyclage pour les textiles**. Elles sont complémentaires et permettent de traiter une plus grande fraction du gisement non réutilisable :



**Les traitements mécaniques** regroupent coupe, effilochage, défibrage, broyage, utilisés pour transformer les gisements textiles en nouvelles matières.



**Le procédé thermomécanique** est destiné aux textiles synthétiques à base de thermoplastiques. Il consiste à broyer, densifier et extruder la matière pour la transformer en nouveaux granulés.



**Le procédé chimique** consiste à décomposer les matières textiles (dissolution ou dépolymérisation) en leurs constituants de base (monomères ou polymères).



**Le procédé industriel innovant du projet Circadian permet de recycler chimiquement les fibres de polycoton en préservant leur qualité.**

<sup>(7)</sup> European Environment Agency (Fev 2023) - <sup>(8)</sup> "Sorting for circularity Europe" de fashion For Good (sept 2022) - <sup>(9)</sup> <https://www.eea.europa.eu/en/circularity/sectoral-modules/textiles/share-of-synthetic-fibres-and-yarns-in-eu-industrial-textiles-use?> - <sup>(10)</sup> Fashion for Good - Sorting for Circularity Report (2021-2022)

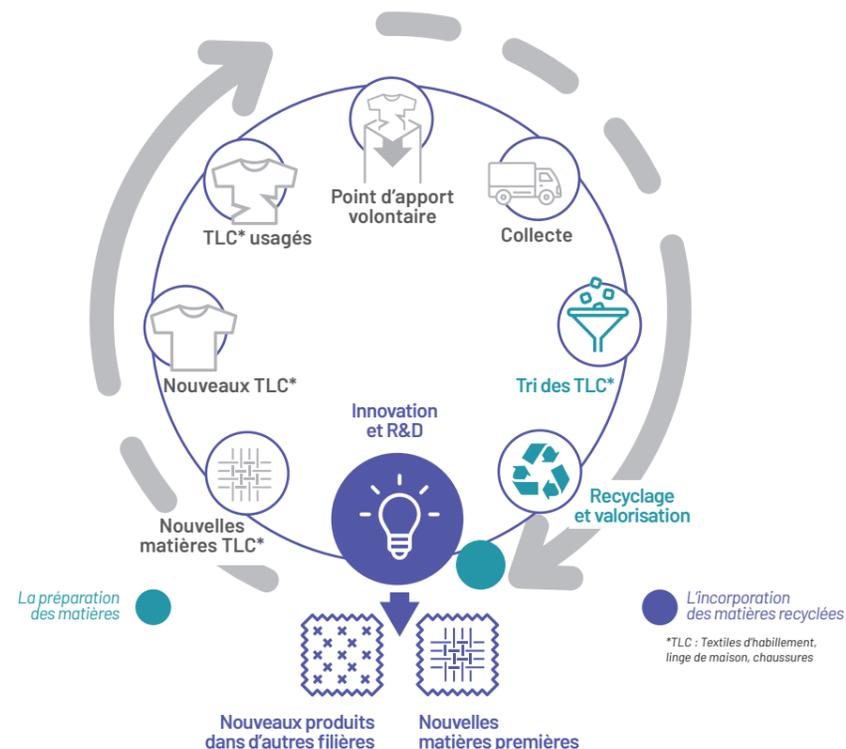
### Un effet levier pour l'émergence d'une nouvelle filière européenne, en France

En France, la gestion des déchets textiles est aujourd'hui fortement portée par des acteurs de l'ESS, notamment pour **la collecte et le tri**. Ils expriment un réel besoin de solutions innovantes et structurantes de recyclage. Chaque année, environ 270 000 tonnes de déchets textiles sont collectées (dont 187 500 tonnes triées localement), soit seulement 23 % des produits mis sur le marché en une année<sup>(1)</sup>.

La majorité des produits est exportée. Cependant, la filière chinoise des déchets textiles a lancé

un **dumping** sur les prix à la tonne, fermant aux collecteurs européens les débouchés étrangers, notamment africains. Avec une filière de recyclage française ni adaptée ni suffisamment développée, les collecteurs-trieurs français (et européens) sont donc aujourd'hui dans l'impasse.

L'enjeu est donc de favoriser le passage à l'échelle industrielle de tous les maillons de la chaîne de valeur et notamment le tri et le recyclage des textiles en fin de vie.



La chaîne de valeur de l'industrie du textile  
Source : Refashion



Le **projet Circadian** créerait de nouveaux débouchés aux collecteurs-trieurs français et européens et soutiendrait le développement de la filière de recyclage.

### Des acteurs qui s'engagent pour l'industrialisation de la filière



#### Coleo : un industriel qui choisit la France

Lors de l'événement Choose France 2025, organisé par le Président de la République en mai 2025, deux acteurs industriels étrangers ont fait le choix de la France pour participer à la structuration de la filière : Circ avec son projet Circadian mais également Coleo. Coleo possède actuellement une usine de recyclage à Toulouse et souhaite construire une nouvelle usine dans la région Grand Est de la France. Cet investissement, chiffré à une dizaine de millions d'euros, permettrait de traiter 20 000 tonnes de déchets par an.



#### GEBETEX : collecte et centre de tri

GEBETEX met à disposition des associations et structures d'insertion des moyens gratuits pour collecter, entreposer et expédier les vêtements, le linge de maison, les chaussures et la maroquinerie. Chaque année, GEBETEX affrète plus de 1 200 transports (camions remorques, semi-remorques, caisses mobiles et petits porteurs) entièrement à sa charge. En 2025, GEBETEX a investi 16 millions d'euros pour disposer d'une ligne automatisée de tri qui pourrait à terme, trier jusqu'à 12 000 tonnes par an.



#### Vosges TLC : un acteur local du tri des textiles en fin de vie

L'entreprise Vosges TLC, située à Thaon-les-Vosges, a été fondée en 2015 pour gérer les textiles en fin de vie et accompagner l'insertion professionnelle des personnes éloignées du marché du travail. Le centre de tri de Vosges TLC traite l'ensemble des textiles collectés dans les Vosges et départements limitrophes. Lauréat d'appels à projet lancé par Refashion pour développer l'économie circulaire, Vosges TLC porte un projet d'une ligne de tri automatisée des textiles d'habillement usagés non réutilisables.

Ces produits seront orientés principalement vers des débouchés de recyclage de haute qualité en France.



#### Essaimons : préparer le textile et favoriser l'insertion.

Essaimons est une entreprise d'insertion créée en 2021, implantée à Châtelleraut dans la Vienne, qui s'inscrit dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Essaimons est préparateur de matières textiles vers le recyclage. Essaimons, lauréat du Challenge Industriel 2024 de Refashion, installera la première ligne de tri optique pour les textiles dédiés au recyclage chimique en France (démarrage prévu à l'été 2025).



#### Nouvelles Fibres Textiles : industrialiser la chaîne de valeur

Nouvelles Fibres Textiles dispose d'une ligne automatisée de tri de pièces de textile en fin de vie, par couleur et par composition à destination des centres de recyclage. Son ambition est d'industrialiser le tri et le déliage automatisés de textiles post-consommation pour séparer mécaniquement les différentes composantes d'un vêtement.

## Une réponse aux enjeux de réindustrialisation

### Un second souffle à l'industrie existante

Le secteur du textile et de l'habillement emploie plus d'1,5 million d'européens<sup>(12)</sup>, il est un atout clé pour l'emploi et l'économie locale<sup>(13)</sup>. Les textiles européens sont réputés de haute qualité et les produits de mode haut de gamme font l'objet d'une demande croissante.

De par ses savoir-faire traditionnels, la France et ses régions s'illustrent dans le domaine de la mode depuis de nombreux siècles. Le secteur de la mode s'est appuyé sur des piliers qui ont façonné l'histoire industrielle française : le tissage, la teinture, la broderie, etc.

Aujourd'hui, le secteur est en déclin et compte près de 2 200 entreprises et plus de 62 000 salariés selon l'Union des Industries Textiles. Il s'agit majoritairement d'entreprises de types PME (Petites et Moyennes Entreprises) qui doivent relever plusieurs défis pour perdurer et faire face à la concurrence internationale :

- Réduire l'impact environnemental de la production de fibres textiles en utilisant des modes de production plus vertueux à toutes les étapes de la chaîne de valeur. L'ambition est de réduire l'empreinte carbone et l'utilisation de ressources naturelles de la filière mais aussi de se différencier par rapport à la concurrence internationale ;
- Construire une filière locale pour répondre aux ambitions de souveraineté industrielle mais aussi à l'augmentation de la demande Made in France.

Les marques accélèrent leurs engagements en matière de développement durable, sous l'impulsion de la réglementation et de la pression des consommateurs. Les grands acteurs du secteur de l'habillement, comme Adidas, se sont engagés à atteindre des objectifs ambitieux en matière de contenu recyclé pour la période 2025-2030. Toutefois, sans matières premières recyclées disponibles, ces objectifs risquent de devenir irréalisables.

La **décarbonation** et la réduction de l'utilisation de ressources naturelles de l'industrie sont donc l'opportunité de développer un nouveau modèle industriel, plus efficace et résilient. Il doit permettre à la France de gagner en souveraineté, en compétitivité et de se distinguer par une approche environnementale forte et exigeante.

D'après le plan national de relance industrielle, il est essentiel de revitaliser le secteur industriel afin de créer des emplois, de stimuler l'innovation et de rendre possible la nécessaire décarbonation de notre économie.



**Le projet Circadian permettrait de répondre aux enjeux de décarbonation de la filière et créer un effet levier pour accompagner son redéveloppement actuel.**



**+ ZOOM**

**Le label France 2030 représente une vision ambitieuse pour l'avenir du pays, plaçant l'innovation, la durabilité, la solidarité et la créativité au cœur de son développement. Le Plan d'Investissement pour la France 2030 vise à "rattraper le retard industriel français", en investissant massivement (54 milliards d'euros) dans les technologies innovantes et en soutenant la transition.**

<sup>(12)</sup>Euratex, Facts & Key Figures of the European textile and clothing industry (2020) - <sup>(13)</sup>Sustainable and Circular Textiles Factsheet - 2022



Le site du projet sur la plateforme industrielle - sur photographie du site datant de 2023

### La Plateforme européenne chimique et industrielle de Carling-Saint-Avold : un site industriel historique en reconversion

À Saint-Avold se trouve la dernière centrale à charbon française. Ces dernières ont fermé en réponse aux enjeux de lutte contre le réchauffement climatique. La fermeture des centrales à charbon pose la question du devenir des emplois dépendant de leurs activités. L'État s'est engagé à déployer un dispositif d'accompagnement à la reconversion spécifique pour l'ensemble d'entre eux, pour un engagement financier de 30 millions d'euros, étalé de 2021 à 2025.

La cokerie de Carling située sur la plateforme chimique Chemesis de Carling-Saint-Avold a cessé ses activités en 2009. Elle occupait une superficie de 53 hectares au cœur même d'une des plus importantes zones d'activités chimiques de France.

En 2013, lorsque l'association Chemesis voit le jour, la plateforme chimique de Carling-Saint-Avold est en pleine mutation à la suite du démantèlement d'unités pétrochimiques. Il était extrêmement important pour le territoire de pouvoir trouver une solution pour réhabiliter le site, le dépolluer et le rendre disponible pour de nouvelles activités industrielles. Redonner vie à cette zone industrielle historique permettrait d'accueillir de nouvelles activités sans devoir artificialiser des terres.

La grande superficie, la disponibilité et la position intégrée à un écosystème industriel important font de l'ancienne cokerie de Carling un site d'enjeu national. Sur l'intégralité du foncier acquis, la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie (CASAS) destine environ 40 hectares à sa **réindustrialisation**. Cette opération exemplaire permettra de redonner une seconde vie à cette zone industrielle et redynamiser le territoire en lien avec sa politique de promotion de la chimie verte et de l'économie circulaire.

## + ZOOM sur la plateforme Chemesis

Située sur les communes de Saint-Avold, Carling et l'Hôpital, la plateforme Chemesis est une **plateforme industrielle internationale de 600 hectares orientée vers la chimie à forte valeur ajoutée, l'énergie et les matériaux innovants**. Elle emploie aujourd'hui **1 500 salariés directs et génère 3 500 emplois induits**.

En périphérie de la plateforme, le parc d'activités technologiques Composite Park réunit industriels, laboratoires, instituts de recherche, centres techniques et organismes de formation autour des matériaux et énergies d'avenir.

Depuis 2013, les 16 industriels de la plateforme se sont rassemblés au sein de l'Association des Industriels



de la Plateforme de Carling-Saint-Avold (AIPCSA) pour renforcer l'attractivité du site et resserrer les liens entre les industriels, le monde de la recherche et l'offre de formation locale. Afin d'encourager l'installation de nouvelles entreprises, la plateforme propose une large offre d'infrastructures et de services (gestion centralisée des services généraux et équipements, des tarifs d'achats groupés pour les besoins en eau, gaz ou électricité, des services logistiques pour le transport des produits et marchandises, une protection globale du site (équipe d'intervention incendie, service de traitement des effluents, gardiennage du périmètre, etc.)).

## PAROLES



Après les projets en chimie de spécialité (SNF), en énergie décarbonée (GazelEnergie, Arkema & TotalEnergies) et de recyclage de polymères (TotalEnergies); Chemesis est heureux d'accueillir ce nouveau projet, engagé vers la chimie renouvelable comme les projets industriels en cours de démarrage de Maash et Afyren.

**Le projet Circadian est parfaitement aligné avec la stratégie de développement durable supportée par les membres de Chemesis (Association des Industriels de la Plateforme de Carling Saint-Avold).**

Au-delà de dynamiser l'économie locale en créant des emplois durables et de qualité, il concourt à faire de Chemesis une plateforme de référence en chimie verte à la pointe de l'innovation.

Ce projet, grâce aux synergies identifiées avec les industriels existants, renforcera la compétitivité

économique de toute la plateforme. Il profitera d'ailleurs, en tant que futur membre de Chemesis, des expertises en termes de sécurité industrielle et de gestion de l'environnement des acteurs déjà actifs sur Chemesis.

**Enfin, en accueillant le projet Circadian, Chemesis bénéficiera d'une visibilité accrue sur la scène internationale, attirant d'autres investisseurs engagés dans la chimie renouvelable et le développement durable.**

**Georges JORIS**  
Président de l'association Chemesis  
Saint-Avold

# epfge

Etablissement Public Foncier  
de Grand Est

## La préparation du site à l'accueil de nouveaux industriels

En délai contraint, la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie (CASAS) a conduit une opération d'acquisition de l'ensemble du foncier avec l'appui de **l'Etablissement Public Foncier du Grand Est (EPFGE)** le 10 février 2023.

Pour permettre l'installation à court terme de nouveaux acteurs sur le site industriel, l'EPFGE a rapidement engagé un chantier de dépollution, qui est un préalable indispensable. Suez et son projet « Parkes » de recyclage des plastiques (arrêté en 2024) fut l'un des industriels nécessitant cette intervention rapide.

Suite à la phase d'étude et de diagnostics complémentaires conduits jusqu'au printemps 2024, l'EPFGE, en charge des opérations de dépollution, a mené une première phase de traitement à l'été 2024 puis une seconde à l'automne et à l'hiver 2024/2025. La majeure partie des terres polluées est stockée sur une plateforme installée au nord du site. Un traitement biologique après tri et criblage des terres permettra de réaliser la dépollution de ces terres au sein de la plateforme. Les opérations de dépollution du sol seront évaluées au cours de la seconde moitié de l'année 2025 par les services de l'État au titre des sites et des sols pollués.

## PAROLES



En 2022, l'EPFGE a engagé un partenariat avec la CASAS dans le but de reconvertir le site de l'ancienne cokerie de Carling pour permettre à terme l'accueil de nouvelles activités industrielles. La portée stratégique de ce site était partagée à tous les niveaux institutionnels.

Dès l'acquisition du site en février 2023, l'EPFGE a engagé des études puis des travaux de gestion de la pollution dans le but de rendre le site compatible avec un nouvel usage industriel dans un cadre sanitaire sécurisé répondant aux réglementations en vigueur. Les moyens techniques et financiers conséquents déployés sous la maîtrise d'ouvrage de l'EPFGE, mais également l'expertise de ses équipes construite sur plus de 40 années d'expérience, conjuguée à la qualité

du travail mené en articulation étroite avec l'État et la CASAS ainsi qu'avec les différents partenaires de ce projet ont permis de répondre avec réactivité à la demande de la société Circ qui recherchait activement un site adéquat pour l'implantation de sa première usine de recyclage de fibres textiles.

**L'annonce de la décision d'installation du projet Circ par le Président de la République le 19 mai dernier, à l'occasion du sommet Choose France, marque une grande étape de l'histoire en devenir de cet emblématique site industriel.**

**Alain TOUBOL**  
Directeur Général de l'EPFGE

### Le choix du site de Saint-Avoid

#### Le foncier du site

Au sein de la plateforme chimique Chemesis de Carling-Saint-Avoid, le projet Circadian se situe sur une parcelle de 15,3 hectares au nord de la plateforme, sur une partie de l'emprise de l'ancienne cokerie Carling.

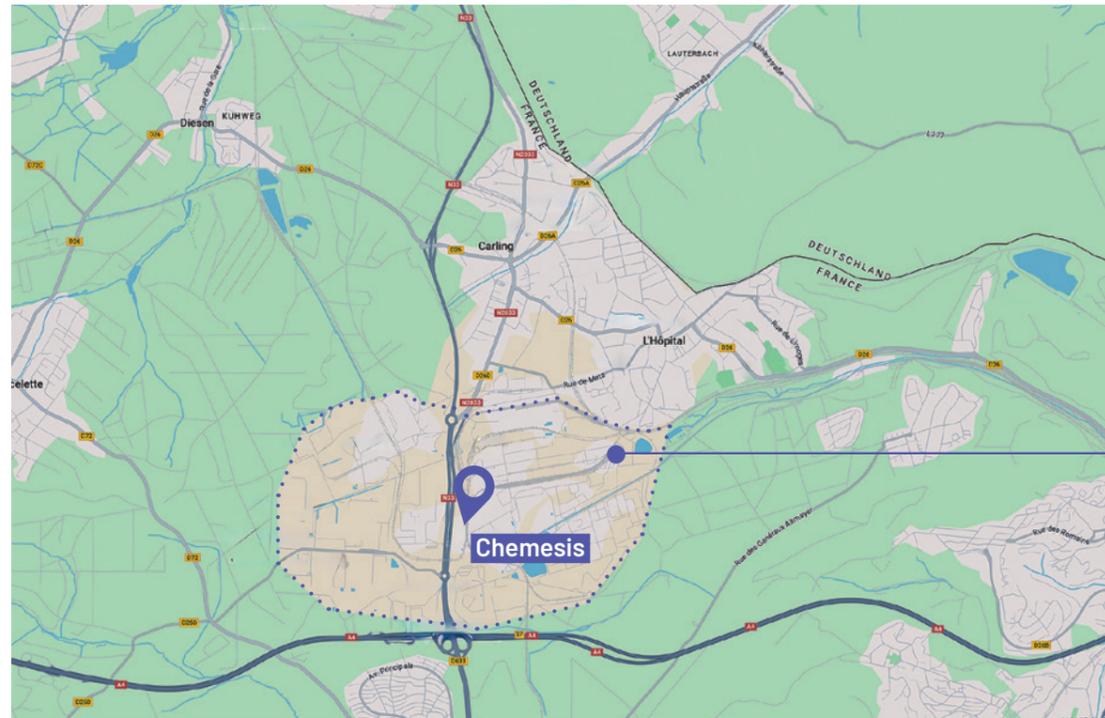
Le foncier du projet a été sécurisé auprès du propriétaire CASAS/EPFGE par la signature d'une convention au début du printemps 2025. La parcelle identifiée sera achetée par Circ si la décision d'investissement se formalise et que le projet est autorisé par la Préfecture, les communes de Saint-Avoid et L'Hôpital.

#### La méthodologie pour identifier le site

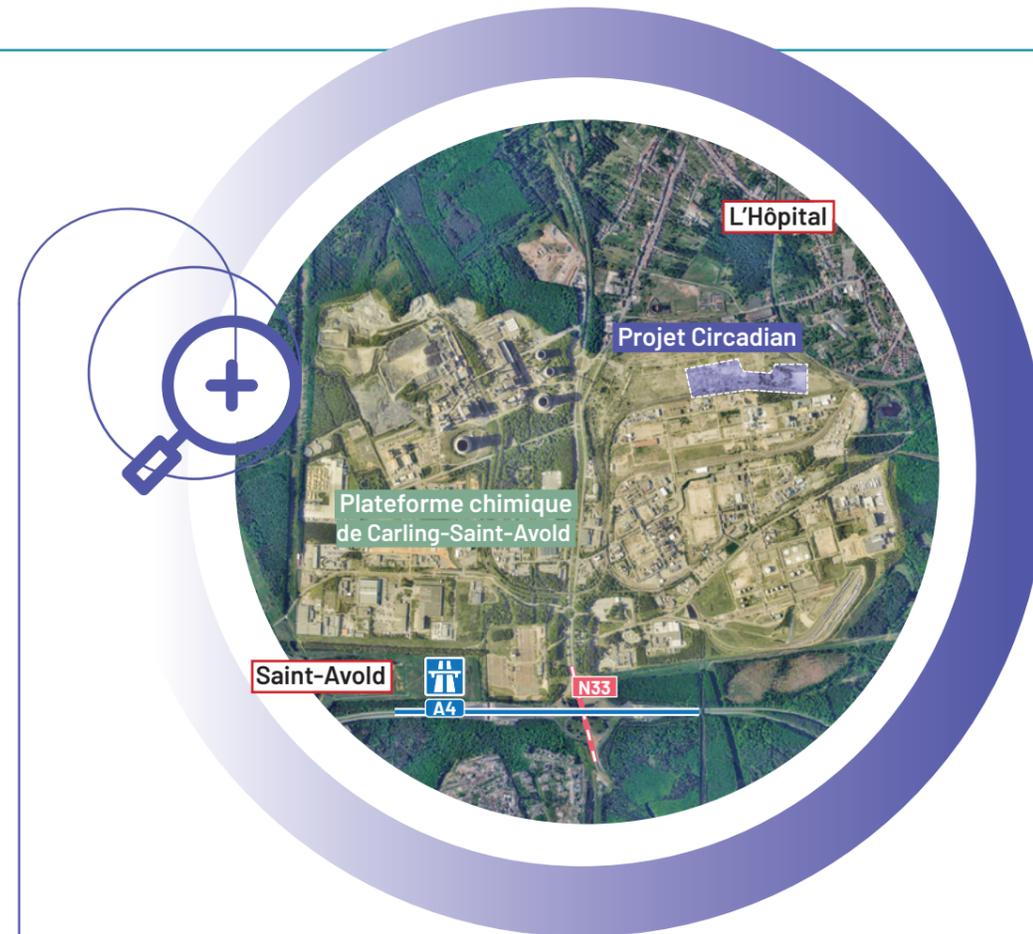
Depuis plusieurs mois, Circ a engagé une démarche de recherche et d'analyse de sites en vue de sélectionner le meilleur site d'implantation pour le projet. 80 sites dans le monde ont été étudiés, plus de 15 sites ont été visités (Europe, Asie...). Fléchés sur des plateformes industrielles existantes avec de forts enjeux de reconversion, plusieurs sites en France ont

été particulièrement étudiés :

- **La plateforme IndusLacq située dans les Pyrénées-Atlantiques** a été écartée (superficie disponible inférieure aux besoins) ;
- **La Zone Industrielle Port-Jérôme II située à Saint-Jean-de-Folleville en Seine-Maritime** n'a pas été retenue (disponibilité électrique non garantie dans les temps) ;
- **Nantes Saint-Nazaire Port situé en Loire-Atlantique** a été écarté (disponibilité du terrain non garantie dans les temps) ;
- **La plateforme industrielle Gardanne-Meyreuil, située sur les communes du même nom et localisée dans les Bouches-du-Rhône** a été étudiée de très près et c'est finalement le site situé à Saint-Avoid qui a été retenu car c'est celui qui offrait le meilleur écosystème global pour poursuivre le développement du projet. L'héritage et la vocation industrielle assumés par le territoire permettent un calendrier de projet plus aligné avec les objectifs de Circ.



Le site de la cokerie au sein de la plateforme



#### Les atouts du site de Saint-Avoid

L'analyse multicritères réalisée a démontré la pertinence du site de Saint-Avoid pour le projet Circadian :

- **Le choix de l'Europe est un choix stratégique** car l'Union Européenne possède l'infrastructure réglementaire favorable au recyclage comme le démontre les législations promulguées.
- **Le choix de la France** repose, en plus de ses fortes ambitions politiques en matière de recyclage textile, sur la présence d'un mix énergétique bas-carbone.
- **Les synergies potentielles** sont maximisées par la richesse du réseau industriel régional et la plateforme chimique, grâce aux infrastructures de transport et aux possibilités de partage de ressources (vapeur, traitement de l'eau, énergie, etc.). Un déchet ou un co-produit d'un industriel peut être valorisé en tant qu'intrant par un autre industriel. Une dynamique régionale existe en matière de déchets et d'économie circulaire.
- **Le positionnement géographique du site offre de multiples solutions logistiques en particulier multimodales.** Située au cœur de l'Europe, la localisation facilite l'approvisionnement local en

textiles post-consommation et des débouchés de la production (plateforme de fret ferroviaire), par voie fluviale (port de Dillingen sur la Sarre, port d'Anvers) et par voie routière, avec de nombreuses infrastructures de desserte de l'Europe.

- **Le bassin industriel historique** détient des compétences industrielles importantes avec 22,7 % d'emplois dans le secteur industriel et 23,8 % d'emplois ouvriers. Les compétences existantes sont en adéquation avec les besoins de main d'œuvre du projet.
- **La reconversion d'un site charbon** a été privilégiée pour contribuer pleinement à la décarbonation de l'industrie et du territoire. En complément, le site se situe sur une parcelle artificialisée inscrite dans une démarche de réhabilitation de friches et de lutte contre l'artificialisation des sols.
- **La dynamique politique locale** en faveur de la réindustrialisation et l'ambition portée par le territoire de tourner l'industrie vers la chimie verte.